



Extrait du registre des délibérations

Délibération 2025-101

Finances : Correction délibération 2024-080

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 9 décembre 2025.

Participants

Bessières	M. Bernard BERINGUIER, M. Cédric MAUREL, Mme Mylène MONCERET, Mme Christel RIVIERE
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Patrick BONNASSIES, Mme Ghislaine CHARLES, Mme Katia GUERRERO, M. Gilles JOVIADO
La Magdelaine-sur-Tarn	M. Maxime ANTONY, Mme Isabelle GAYRAUD
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD ESSNER, M. Jean-Louis RICHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	Mme Corine BRINGUIER, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Aurore DUQUENOY, M. Jean-Michel MICHELOT, Mme Agnès PREGNO, M. Daniel REGIS

Conseillers ayant donné pouvoir

M. Ludovic DARENGOSSE a donné pouvoir à Mme Mylène MONCERET
M. Aäli HAMDANI a donné pouvoir à M. Cédric MAUREL
M. Julien ASSIE a donné pouvoir à M. Gilles JOVIADO
Mme Karine SAUNIER a donné pouvoir à M. Jean-Michel JILIBERT
M. Michel SANTOUL a donné pouvoir à M. Daniel REGIS

Conseillers excusés

M. Robert SABATIER

Conseillers absents

Mme Carole LAVAL
M. Patrice BRAGAGNOLO

Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Exposé

Monsieur le Président indique que dans le cadre de la dissolution définitive du SIAH des Bassins Versants de Villemur-sur-Tarn (BVVT) et suite à son application par le Service de Gestion Comptable de Grenade, il est nécessaire de corriger la délibération 2024-080 afin de préciser les équilibres de répartition selon les critères ci-dessous :

- Pour les comptes de classes 1 « comptes de capitaux » sont répartis selon le tableau :

Numéro compte	Libellé compte	CC VAL AIGO		CC FRONTONNAIS		CC COTEAUX DU GIROU	
		débit	crédit	débit	crédit	débit	crédit
1021	Dotation		869 127.71		753 590.99		451 998.22
10222	FCTVA		739 971.81		575 533.63		328 876.36
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		1 399 860.84		1 088 780.65		622 160.37
110	Report à nouveau solde créditeur		31 931.28		24 835.44		14 191.68
1321	Etat et EPN		63 628.41		49 488.76		28 279.29
1322	Région		94 103.48		73 191.59		41 823.77
1323	Dépt		434 124.31		337 652.24		192 944.14
13241	Communes membres du GFP		371 412.55		288 876.43		165 072.25
13248	Autres communes		34 682.76		26 975.48		15 414.56
13258	Autres groupements		214 849.62		167 105.26		95 488.72
1328	Autres		27 108.75		21 084.58		12 048.33
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		3 054.10		2 375.41		1 357.38
1641	Emprunts en euros		149 252.24		37 729.40		0.00
193	Autres neutralisations et régularisation	219 185.85		170 477.88		97 415.93	

- Pour les parts sociales

Collectivité	Nombre de parts	Montant initial	Montant actuel
CC VAL'AIGO	1354	1 383.94 €	2 030.40 €
CC FRONTONNAIS	316	323.49 €	474.60 €
Totaux	1670	1 707.43 €	2 505.00 €

Le Président précise que les services de la Préfecture feront aussi la correction de l'arrêté préfectoral.

Décision

Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé à l'assemblée :

- **D'approuver** la correction de la délibération 2024-080 selon les termes supra
- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Résultats du vote

Votants – 28 | Pour – 28 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

La Secrétaire de Séance,
Mme Florence DELTORT



Pour extrait conforme,

Le Président,
M. Jean-Marc DUMOULIN

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées,
Le 19 DEC. 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-243100773-20251218-2025_101-DE